

Le Thoirzan info

Été 2009

Bulletin d'informations de la commune de Thoiry

S
O
M
M
A
I
R
E

- P3 Le mot du Maire
- P4 Travaux dans la commune
- P5-6 Chambéry Métropole
- P7 Informations diverses
- P8-9 Budget 2009
- P10-11 Vus dans la presse
- P12-13 Connaissez-vous Thoiry ?
- P14-15 Thoiry autrefois
- P16 Le bilan météo 2008
- P17 L'patoé de Thoéry
- P18 Etat civil
- P19 A votre service

Bulletin d'informations municipales de Thoiry

Eté 2009

Comité de rédaction : Dominique Duhem, Jérôme Esquevin, Cyril Pachoud, Madeleine Rossi, Thierry Tournier, Florence Trosset.

Impression : Gap édition, 2 rue du Marais, ZAC du Puits d'Ordet 73190 Challes-les Eaux

Mes chers concitoyens,

Pour ses huit ans et son treizième numéro, le *Thoirzan Info* change complètement de présentation : une couverture tout en couleur avec diverses vues de la commune et à l'intérieur plus de pages avec le maximum d'informations.

Je rappelle que la municipalité tient particulièrement à ce bulletin. Il nous paraît indispensable de faire le point une fois par an sur la vie communale. Par exemple, chacun doit pouvoir prendre connaissance de l'utilisation des finances et notamment du coût des investissements réalisés, au fil du temps dans notre commune, en fonction des moyens ... et des urgences !

Depuis huit ans, le *Thoirzan Info* s'efforce de vous tenir le mieux possible informé des projets importants débattus au Conseil ou dans les instances intercommunales.

Ainsi vous trouverez, dans ce numéro, les grandes lignes du projet de restructuration du réseau d'eau potable, tel qu'il a été arrêté ce printemps. L'amélioration de ce réseau demeure une des priorités de l'équipe municipale. Les solutions retenues ont été choisies à la suite de nombreuses concertations avec Chambéry métropole. La phase exécution des travaux ne va pas manquer de retenir l'attention des élus de Thoiry pour qu'elle se déroule au mieux et au plus vite.

A la page 4 sont évoqués les travaux réalisés cet été à l'école. Assurer la meilleure qualité possible d'accueil dans ce service public primordial, est une autre de nos priorités. La classe des « petits » a été entièrement rénovée ainsi que la peinture de la cage d'escaliers, sans oublier l'inscription « ECOLE » sur la façade extérieure. Cette réfection ne nous fait oublier la nécessité de doter ce bâtiment d'un bloc sanitaire plus adapté à l'effectif actuel. Un projet réactualisé devrait voir le jour prochainement.

Mais ce bulletin est aussi un lien avec le passé, « Thoiry autrefois », avec les traditions, « le Patoè de Toéry », avec notre environnement avec une toute nouvelle rubrique ludique « Connaissez-vous bien Thoiry ? » et surtout entre les habitants avec notamment « Vus dans la presse » qui reprend les articles concernant notre village parus dans la presse locale.

Dans cette logique d'essayer d'améliorer la communication et grâce aux compétences d'une de nos jeunes concitoyennes, le Conseil projette la mise en place d'un site Internet « Commune de Thoiry » d'ici la fin de l'année. Cela permettra une diffusion plus rapide des informations, avec des mises à jour régulières et des liens interactifs. Donc, rendez-vous bientôt sur le net !

Mais que ceux qui n'ont (ou qui ne veulent pas avoir) accès à ces nouvelles technologies se rassurent : Le *Thoirzan info* continuera de paraître et surtout l'équipe municipale reste à leur disposition pour des contacts directs à la mairie ou dans diverses manifestations. Dans une collectivité comme la notre, rien ne remplacera cette convivialité !

Bonne rentrée et bonne lecture à tous.

Jérôme ESQUEVIN



Rénovation de la salle de classe des petits et de la cage d'escalier à l'école

Peinture des murs et vitrification du plancher
Réalisation : été 2009
Coût total : 8369,29 € TTC
Financement : 100 % commune de Thoiry



Réfection de la chaussée de la Voie Communale N°2

Béton bitumineux sur une longueur de 80 mètres et sur toute la largeur de la chaussée à la suite des travaux de Chambéry métropole.
Réalisation : juin 2009
Coût : 6384,76 € TTC (sans la part de Chambéry métropole)
Financement : Chambéry métropole : une bande 1,50 m de large et le reste à la charge de la commune mais avec une subvention de 50 % HT du Conseil général.

Réfection de la couverture de la toiture de la Mairie

Changement de l'ensemble des ardoises très vétustes et hors d'usage par des ardoises d'Espagne.
Réalisation : automne 2009
Coût : 34 760, 54 € TTC
Financement : 50 % HT commune et 50 % HT Conseil général.

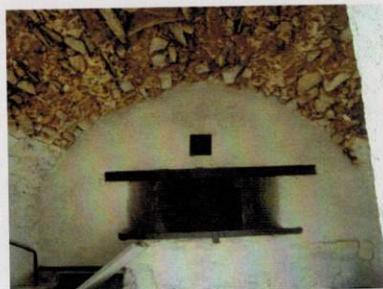
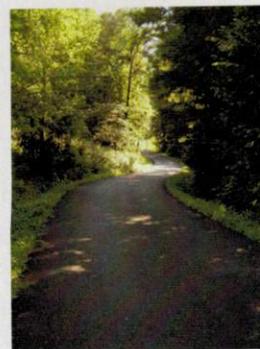


Enfouissement des réseaux secs

Réseaux électrique et téléphonique autour de la salle des fêtes (du haut de l'église jusqu'au transformateur).
Réalisation : 2008- 2009
Coût total de l'opération : 81 169, 09 € TTC
Financement : éclairage public : 100 % commune
Téléphone : 100 % France télécom
Electricité : 60 % SDES sur un montant subventionnable.
Soit un total d'environ 22 000 € HT à la charge de la commune.

Enrobé sur la R.D.21 entre Thorméroz et La Fougère

Réfection totale de la chaussée très déformée et détériorée en béton bitumineux sur une distance de 600 mètres.
Réalisation : mai 2009
Coût : 30 000 €
Travaux entièrement pris en charge par le département.



Fin des travaux au four des Chavonnettes

Nettoyage, crépis, peinture, aménagement d'une plate-forme.
Réalisation : printemps 2009
Travaux entièrement pris en charge et réalisés par la commune.

Entretien des voiries communales

Emploi partiel à chaud
Réalisation juin 2009
Coût : 12 916,80 € TTC
Financement : 100 % commune



Alimentation en eau potable

Au mois de juin, le service des eaux de Chambéry métropole a présenté le projet de restructuration des réseaux d'alimentation en eau potable pour les communes de Curienne, Puygros et Thoiry. Il reprend dans ses grandes lignes les options arrêtées dans le cadre du Syndicat Intercommunal du Plateau de Leysse, avant même l'entrée de ces communes à Chambéry métropole.

Afin d'éviter la multiplication des périmètres de protection des sources, contraignants pour les milieux environnants, seuls les captages des Ravenets et de Marles seront conservés. Ce dernier captage alimentant Curienne depuis 1950, a entièrement été remis en état et son périmètre immédiat clôturé en 2005. Les sources de Pré Dolin et de La Fougère ne seront pas totalement abandonnées, mais seulement gardées en réserve pour faire face à des situations exceptionnelles. Elles ne font donc pas l'objet de mise en place de périmètre de protection.

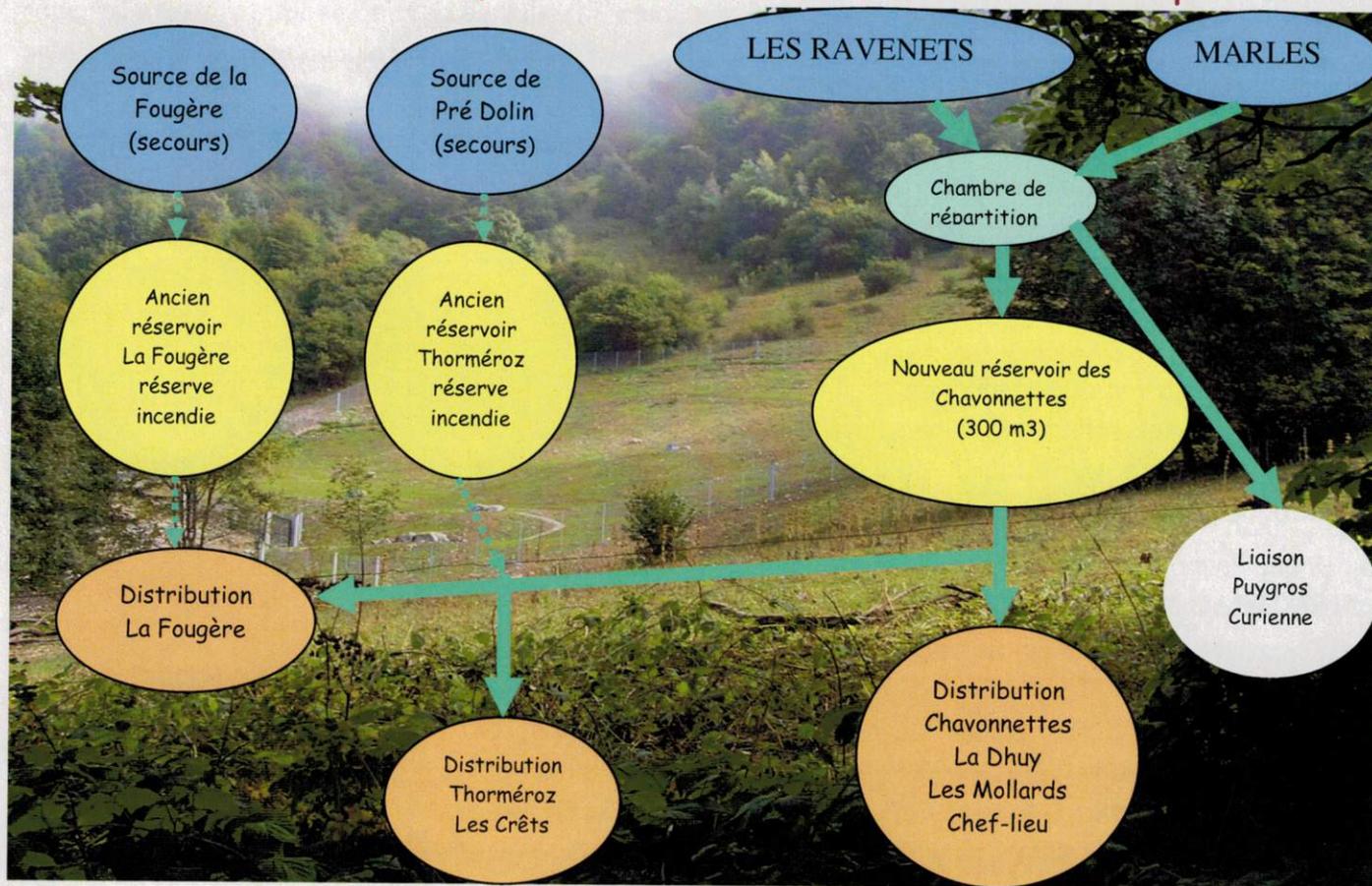
Les eaux des deux captages du col des Prés seront donc regroupées dans une chambre de répartition avec deux départs : l'un vers Thoiry, l'autre vers Puygros-Curienne.

Ensuite un réservoir de 300 m³ sera construit en haut des Chavonnettes. Il permettra d'alimenter toute la commune avec une eau à la fois en quantité et qualité grâce à un système de filtration performant. La sécurité incendie sera aussi renforcée. L'actuel réservoir des Chavonnettes, de 50 m³, situé trop bas ne répond plus à toutes ces exigences. Il sera donc définitivement abandonné ainsi que celui du Chef-lieu. Ceux de Thorméroz et de La Fougère seront par contre maintenus par mesure de sécurité incendie.

Il s'agit donc de travaux très importants. Chambéry métropole a déjà acheté la parcelle concernée par la construction de ce nouveau réservoir dont la construction est programmée pour 2011-2012. L'ensemble des travaux devrait prendre fin à l'horizon 2014-2015. Le coût total est évalué à plus de deux millions d'euros, entièrement pris en charge par Chambéry métropole.

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2006, la commune de Thoiry est entrée dans Chambéry métropole qui a la compétence eau et assainissement.

Schéma simplifié du projet du nouveau réseau d'alimentation en eau potable





Inauguration de la STEP

La station d'épuration des eaux usées a été inaugurée le 4 octobre 2008, en présence de nombreuses personnalités. Les différentes interventions ont été l'occasion de rappeler que le procédé écologique par filtres plantés de roseaux est bien adapté à des petites communes rurales et performant pour protéger le milieu environnant et aquatique. L'extension du réseau de collecte dans les trois années à venir va permettre à cette station de donner sa pleine mesure et aux roseaux de prospérer.

Réseaux d'assainissement et d'eau potable (2^{ème} tranche)

La tranche de travaux concernant essentiellement le secteur allant de l'église jusqu'au cimetière s'est déroulée comme prévu ce printemps. Les coûts s'élèvent 183 720 € HT à pour l'assainissement et à 94 531 € HT pour l'eau potable, financés par Chambéry Métropole avec diverses aides. La suite de la programmation reste inchangée, à savoir pour 2010 le secteur de La Dhuy jusqu'au Château et pour 2011 Les Chavonnettes.

Branchements sur le réseau d'assainissement

Délais :

Deux ans à compter de la date de mise en service de l'égout. Par courrier, Le service des eaux communique la date butoir pour chaque habitation concernée.

Réalisation :

Toutes les eaux usées domestiques (lessive, cuisine, toilettes...) doivent être conduites au regard de contrôle installé en limite de propriété.

Par contre, les eaux pluviales ne peuvent en aucun cas être raccordées sur ce réseau.

Dès l'établissement du branchement, **les fosses septiques doivent être déconnectées et vidangées obligatoirement par une entreprise spécialisée**, afin de ne pas générer de problèmes de salubrité publique (le bordereau d'élimination des matières de vidange délivré par l'entreprise de vidange devra être fourni lors du contrôle de raccordement par le service des eaux).

Contrôle :

Lors de la réalisation du raccordement, il est **impératif** de prévenir le Service des Eaux de Chambéry métropole (Service collecte assainissement au 04 79 96 87 21 sde.collecte@chambery-metropole.fr). En l'absence de cette vérification obligatoire, la majoration de la redevance assainissement sera automatiquement appliquée doublant le tarif normal (2,014 € au lieu de 1,007 € par m3).

Collecte des déchets ménagers

L'enlèvement des ordures ménagères ainsi que la collecte des sacs jaunes se font le mardi après-midi. **Il est donc impératif de ne pas sortir les poubelles, ni de remplir les conteneurs avant le mardi matin** (sauf pour les résidents secondaires quittant la commune le dimanche soir).

Tous les encombrants (électroménager, ferraille, palettes, pneus, gravats, déchets toxiques, huile de vidange, etc ...) doivent être descendus en déchetterie.

Enfin le personnel de Chambéry Métropole nous demande d'éviter d'entreposer les sacs jaunes dans les lavoirs à sec.

Départ à la retraite de Pierre Pérez et arrivée de Murielle Leclerc

L'année 2008 a vu le départ à la retraite de Pierre Pérez après une longue carrière dans notre commune. Arrivé en 1974 comme jeune instituteur, il accepte aussi, selon l'usage de l'époque, le secrétariat de mairie. Malgré quelques pérégrinations dans sa carrière d'enseignant, il resta toujours attaché à ce poste de secrétaire, pour lequel il a vite montré sa compétence et sa disponibilité. Ainsi ce qui était au départ un travail d'appoint va, au fil des années, prendre de l'importance au point de devenir l'activité unique de sa vie

professionnelle. Lors de la petite cérémonie organisée à l'occasion de son départ, les trois maires avec lesquels il a travaillé ont tenu particulièrement à souligner le collaborateur de qualité qu'il a su être, montrant un réel savoir-faire dans cette tâche parfois bien délicate d'assurer le relais entre les élus et les administrés. C'est donc un départ vers une retraite bien méritée mais aussi bien occupée par sa vie familiale auprès de son épouse Christiane, de leurs quatre enfants et de leurs multiples petits-enfants présents et à venir, sans oublier ses responsabilités de maire de La Thuile et Vice-Président de Chambéry métropole. Encore bonne, longue et heureuse retraite, Pierre et merci pour tous les services rendus à notre commune.

La nouvelle secrétaire n'est pas une inconnue sur le Plateau de la Leysse. Habitante de Puygros, Murielle Leclerc avait la responsabilité du secrétariat de cette commune. Elle a donc déjà une solide expérience de ce travail et de la vie locale, ainsi que du fonctionnement des diverses intercommunalités. Donc Murielle a su bien vite s'intégrer à ses nouvelles fonctions et trouver ses repères et, sans oublier qu'avec gentillesse et disponibilité, elle tient aussi l'agence postale, service public apprécié de la population. Bon travail parmi nous !



Un nouveau chasse-neige pour la commune

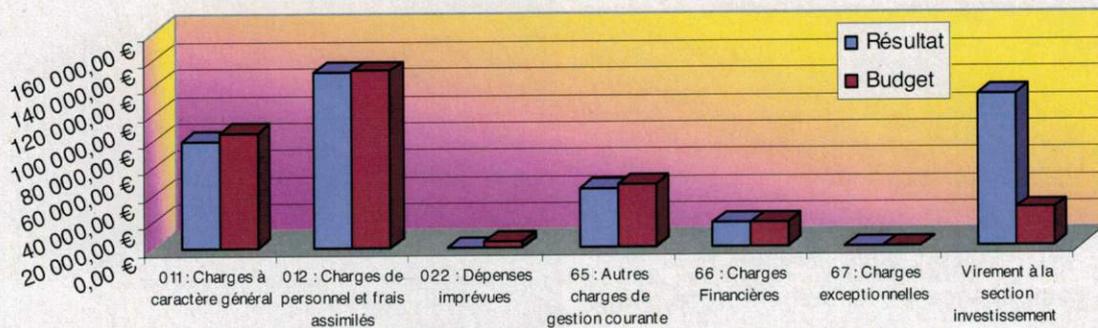
L'ancien matériel présentant des faiblesses (bloc moteur fendu) et une usure importante (étrave ayant plus de 20 ans d'âge) faisait courir des risques constants de pannes et ainsi d'interruptions du déneigement avec toutes ses conséquences. Le remplacement devenait donc une nécessité. Le choix du Conseil municipal s'est porté sur un tracteur Massey Ferguson de 95 CV et d'une étrave Villeton perfectionnée pour un déneigement efficace, le tout d'une belle

couleur rouge. Le prix total de ce nouvel engin équipé de son étrave s'élève à 84 920, 82 € TTC. A cela il faut déduire 17 944,82 € de reprise de l'ancien matériel. Le Conseil Général a octroyé une subvention de 48 % du montant HT.

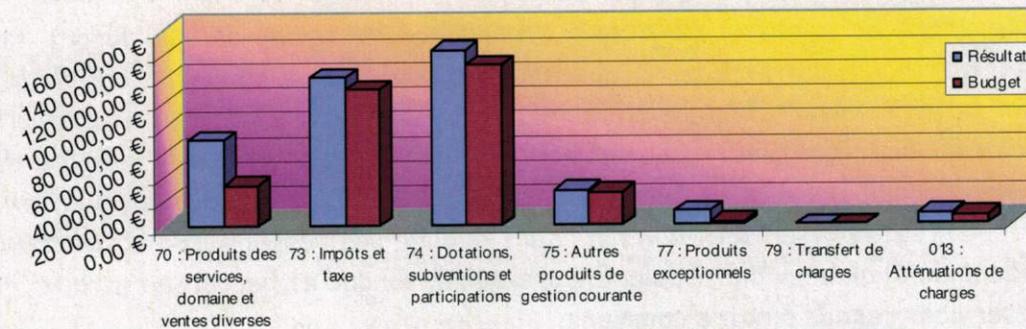
Compte administratif 2008

Section fonctionnement

Depenses de fonctionnement

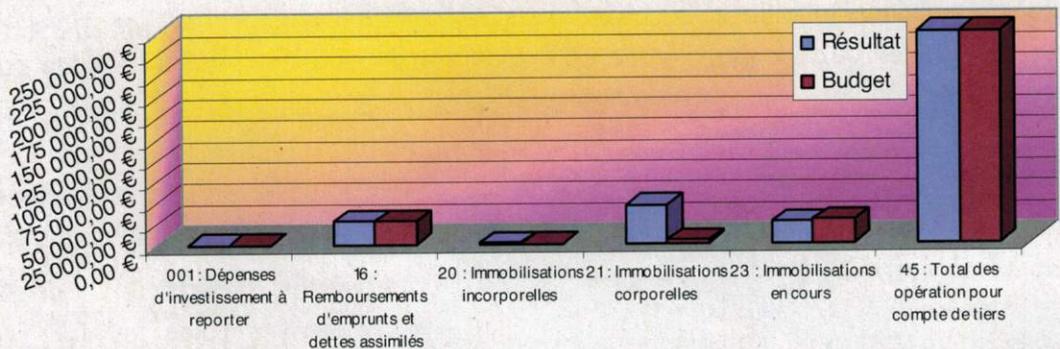


Recette de fonctionnement

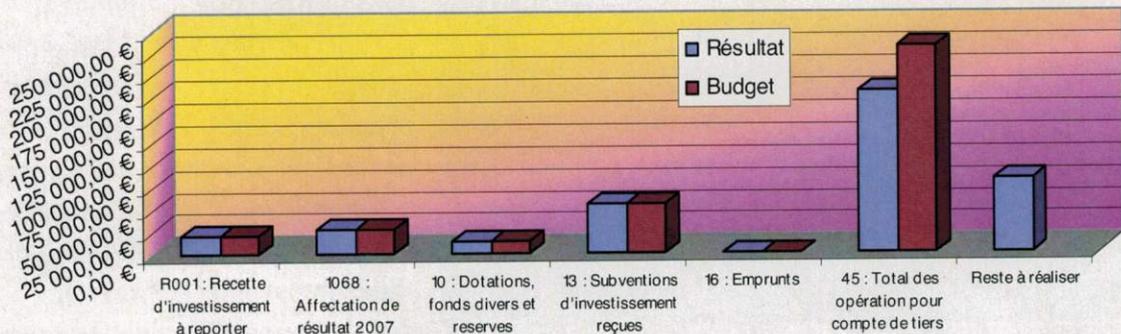


Section investissement

Depenses d'investissement

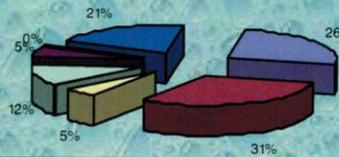


Recettes d'investissement



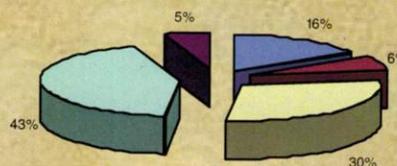
Le budget s'équilibre à 371 375,07€ pour la section fonctionnement et à 280 989 € pour la section investissement.

Section fonctionnement : Depenses



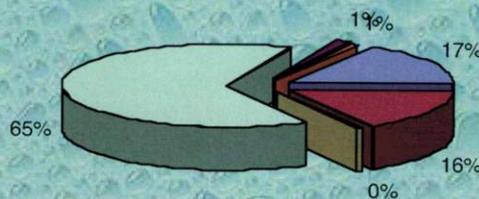
- 011 : Charges à caractère général : 95 325 €
- 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 115 400 €
- 022 : Dépenses imprévues : 18 156,03 €
- 65 : Autres charges de gestion courante : 44 800 €
- 66 : Charges Financières : 20 000 €
- 67 : Charges exceptionnelles : 300 €
- Virement à la section investissement : 77 394,04 €

Section fonctionnement : Recettes



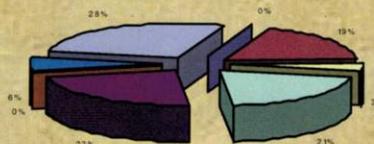
- 002 : Excédent 2008 : 59 887,07€
- 70 : Produits des services, domaine et ventes diverses : 22 250 €
- 73 : Impôts et taxe : 110 000 €
- 74 : Dotations, subventions et participations : 159 238 €
- 75 : Autres produits de gestion courante : 20 000 €

Section investissement : Depenses



- 001 : Dépenses d'investissement à reporter : 47 995,94
- 16 : Remboursements d'emprunts et dettes assimilés : 45 141 €
- 20 : Immobilisations incorporelles : 1 000 €
- 21 : Immobilisations corporelles : 181 000 €
- 23 : Immobilisations en cours : 3 900 €
- 45 : Total des opération pour compte de tiers : 1 883,06 €

Section investissement : Recettes



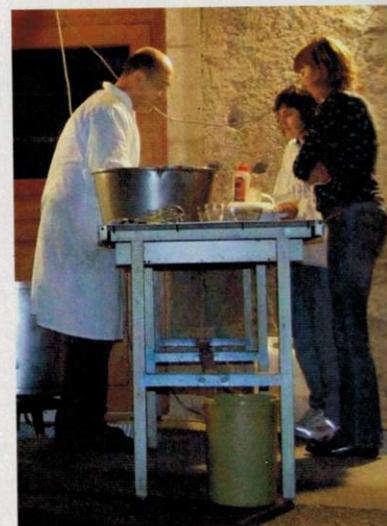
- R001 : Recette d'investissement à reporté : 0 € :
- 1068 : Affectation de résultat 2008 : 52 216,48
- 10 : Dotations, fonds divers et reserves : 9 521 €
- 13 : Subventions d'investissement reçues : 58 431 €
- 16 : Emprunts : 65 000 €
- 45 : Total des opération pour compte de tiers : 412,48 €
- 024 : Produit des cessions : 17 945 €
- 040 : Virement de la section fonctionnement : 77 394,04 €

Les taux d'impositions restent inchangés et s'établissent ainsi

Taux d'imposition 2009	
Taxe d'habitation :	13,22%
Foncier bâti :	21,16%
Foncier non bâti :	91,87%

La vogue a encore rassemblé !

Le mauvais temps n'a pas empêché les habitants de se retrouver autour d'une bonne table. L'association des parents d'élèves avait établi un menu inédit pour la commune : Gilles avait découpé la viande le matin pour la faire cuire et laisser mijoter longtemps. Ce fut un délice ! Dans la salle chacun a bénéficié du service rapide et impeccable des mamans, tandis qu'à la buvette il y avait affluence. Les convives heureux de se retrouver, d'échanger les nouvelles, ont ensuite apprécié le musicien, ses instruments et ses chansons qui ont lancé sur la piste nombre de danseurs jusqu'à une heure avancée de la nuit. Bravo pour cette organisation de la vogue !



On aime encore la belote !

Le concours de belote a, comme chaque année rencontré un vif succès.

Dès 19 heures, les habitués de ce genre de rencontre s'affrontaient entre eux et se mêlaient également aux moins aguerris : 30 doublettes étaient en jeu. Pour éviter toute fringale néfaste au jeu, les parents d'élèves avaient préparé les diots traditionnels et la pâtisserie maison : la buvette était là, bien sûr pour le moral des troupes. La soirée était bien avancée quand les vainqueurs eurent le dernier mot : chacun des deux repartit avec un bon pour deux repas dans une brasserie connue de Chambéry, et tous les joueurs furent récompensés, sous les applaudissements de l'assemblée.

Bonhomme Carnaval s'embrase !

Il avait été la vedette du défilé entre Thorméroz et le chef-lieu, ouvrant la marche aux princesses, clowns, mariés et animaux de toutes sortes, puis il avait attendu sagement les enfants partis s'amuser, danser et manger à la salle des fêtes et, tout à coup, malgré la présence des pompiers, quelqu'un a craqué une allumette et il s'est embrasé au milieu des enfants partagés entre le rire et les larmes ! Comme a dit l'un des Petits : « il était pourtant bien gentil ce Monsieur Carnaval ! » Cette soirée de carnaval avait été préparée par l'association des parents d'élèves, uniquement à l'intention des enfants et des parents, et cela faisait du monde ! L'étonnement était grand, de voir le nombre si important d'enfants pour une population totale de 423 habitants. L'avenir de Thoiry s'annonce bien beau.



Souvenir de la fin des combats d'Algérie

Les anciens combattants de 4 communes du Plateau de la Leysse (Curienne, La Thuile Puygros et Thoiry) s'étaient réunis au monument aux morts de Thoiry pour commémorer ensemble le 47^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Une minute de silence fut observée pour rendre hommage aux dizaines de milliers d'hommes tombés au cours des affrontements, et pour évoquer la mémoire de René Mollard, un enfant de Thoiry fauché en pleine jeunesse.

Ascension pour les motards !

Ce long week-end de l'Ascension et le temps particulièrement engageant ont fait sortir les motos de leur garage ; l'itinéraire et les hébergements trouvés par Frédéric, ont jeté les motards de la commune sur leurs engins préférés : jeudi matin, parking de la Mairie, 30 Thoirzans (de 20 à 70 ans) s'élançaient sur 25 machines rutilantes pour circuler sur les routes secondaires du grand sud-est. Jeudi soir, étape en Ardèche dans la région de Largentière après un circuit dans le Vercors et une descente vers Crest et Montélimar. Le vendredi, descente des gorges de l'Ardèche, de la vallée du Rhône, passage par les Baux de Provence, la ville d'Apt et repos à Manosque. Samedi : après le plateau de Valensole, retour vers la montagne, par les cols d'Allos et de Vars avant une bonne nuit à Briançon. Le dimanche, il fallait déjà rentrer en empruntant les grands cols : Lautaret, montée à l'Alpe d'Huez, col de la Croix de Fer, la Maurienne et retour à Thoiry, après un périple d'environ 1100 km. Inutile de signaler la chaude ambiance (au propre et au figuré) qui a régné dans le groupe, tout au long de ces 4 jours durant lesquels les pensées de chacun s'envolaient à tout moment vers Gilles, « Le Motard ».



Kermesse gourmande

La traditionnelle kermesse organisée par les parents d'élèves au profit des activités scolaires s'est révélée un succès. Les enfants ont passé l'après-midi aux nombreux stands de jeux : pêche à la ligne pour les plus jeunes, chamboule-tout, fléchettes et autres jeux d'adresse pour les plus grands, château gonflable et multiples galipettes pour tous. Le vent glacé a fait consommer aux enfants davantage de barbes à papa que de glaces. Tandis que les adultes participaient au concours de boules (26 équipes locales), les cuisiniers s'occupaient de préparer le feu de bois et la broche pour la cuisson de la cuisse de bœuf ! Un grand bravo à Gilles, boucher-cuisinier-parent d'élève, et à ses acolytes qui ont permis à tous de partager un repas convivial !

L'école est finie !

Avant de se quitter et pour que les parents, grands-parents, frères et sœurs participent un peu aux activités des 2 classes, les institutrices et les enfants avaient invité tout le monde à une fin d'après-midi toute en chansons et en danses. Le spectacle a eu lieu dans la cour de récréation et les maîtresses étaient aussi émues que les élèves. Heureusement, les mamans avaient préparé des gâteaux et rafraîchissements pour remettre tout le monde de ses émotions ! Dans la classe des CE2 et CM, l'exposition des travaux d'élèves concernant les oiseaux a bien intéressé les parents qui ont pu s'exercer à répondre aux questionnaires à choix multiple. Et pour la prochaine rentrée, pas d'inquiétude : Mylène (la directrice) et Nathalie (la maîtresse des grands) seront toujours là !

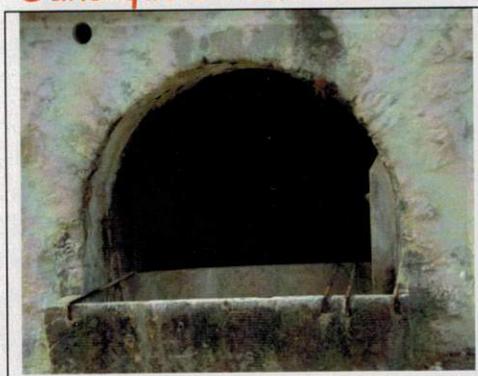
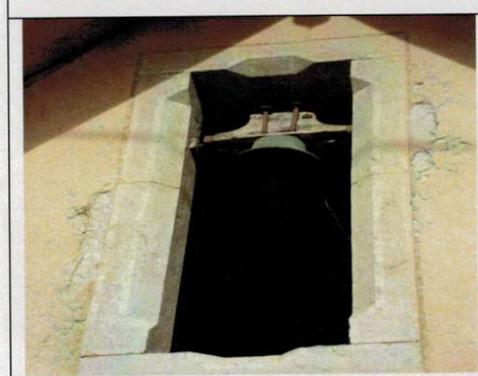
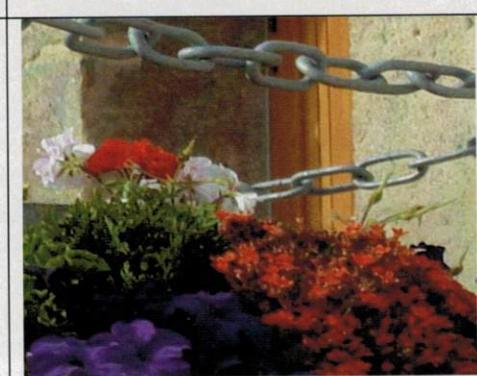
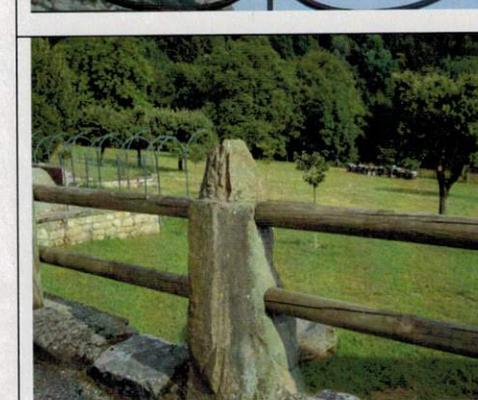


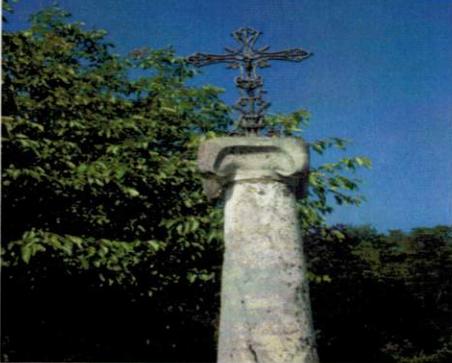
Les Aînés font bonne chère

Le repas offert aux plus anciens de la commune par la municipalité s'est déroulé le dimanche 21 septembre 2008. Comme d'habitude les langues allaient bon train pour échanger les nouvelles fraîches ou rappeler les histoires de jadis, pour s'enquérir de la santé des uns et des autres ou encore du devenir des enfants et petits-enfants. Alors, à la fin du repas tout le monde fut content de trouver un animateur de talent pour envoyer des danses traditionnelles et les accompagner de chansons anciennes reprises par un grand nombre. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition le

Dimanche 11 octobre 2009

Dans quels hameaux ont été prises ces photos ?

	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>

	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>
	<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>		<p>A : Les Chavonnettes B : Chef-Lieu C : Les Crêts D : Thorméroz E : La Fougère</p>

La population de Thoiry au fil du temps .

Combien d'habitants comptait Thoiry autrefois ?

Les renseignements les plus anciens remontent au XIV^e siècle, mais ils sont imprécis et à manier avec beaucoup de précautions car à l'époque on dénombrait en feux (foyers). Les historiens, généralement font correspondre 3,5 habitants par feux. C'est ainsi qu'avec 70 feux en 1309, il est raisonnable d'estimer, à cette date, la population du village à environ 250 habitants.

Au XVII^e siècle l'habitude est prise de compter en communiant, personnes de plus de 14 ans et les chiffres du XVIII^e siècle ne prennent, bien souvent, pas en compte les enfants de moins de 5 ans C'est seulement à partir du début du XIX^e siècle que les chiffres deviennent plus précis avec la mise en place de recensements plus fiable et réguliers.

Malgré ces difficultés, il est possible de retracer l'évolution de la population dans les tableaux suivants :

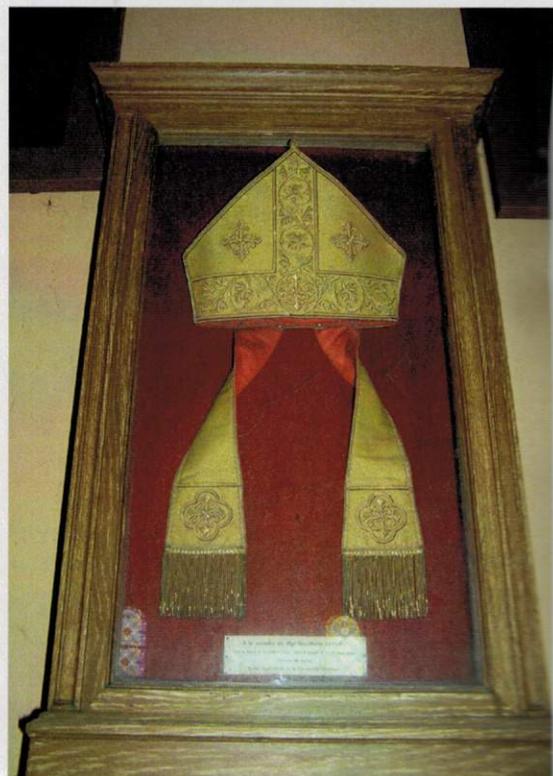
Date	Chiffre de la population
1309	70 feux
1496	80 feux
1609	350 communiant
1673	500 communiant
1687	550 communiant
1729	1000 habitants
1776	909 ..
1782	761 ..
1806	1065 ..
1822	1068 ..
1837	1550 ..
1848	1460 ..
1858	1319 ..
1866	1273 ..
1881	1251 ..

Date	Chiffre de la population
1891	1121 habitants
1901	1003 ..
1906	959 ..
1911	884 ..
1921	705 ..
1931	633 ..
1936	563 ..
1954	391 ..
1962	345 ..
1968	285 ..
1975	245 ..
1982	258 ..
1990	325 ..
1999	390 ..
2005	423 ..

C'est donc dans la première moitié du XIX^e siècle que Thoiry a le plus d'habitants et voici les résultats précis du recensement de 1848, village par village.

- L'Eglise : 222 habitants
- Thorméroz : 383 habitants
- Le Sauget : 50 habitants
- Les Chavonnes : 42 habitants
- Bonvillard : 53 habitants
- Les Chavonnettes : 360 habitants
- Les Mollards : 111 habitants
- La Fougère : 239 habitants
- Soit un total de 1460 habitants.

Ce dynamisme démographique est bien souvent le fruit de familles nombreuses, voire très nombreuses, fréquentes à l'époque. Ainsi François DEPIERRE et son épouse Marie CHABERT ont 10 enfants en 12 ans, entre 1852 et 1864 ! Un de leurs enfants, Jean-Marie, né en 1855, est devenu évêque de Benda, Vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, dans l'actuel Vietnam. Après sa mort à Saigon en 1898, sa mitre et son étole sont « rapatriées » à Thoiry où elles sont toujours conservées dans l'église.





Dès le milieu du XIX^e siècle, le déclin démographique s'amorce. Des événements néfastes peuvent l'accélérer. En 1871, une épidémie de variole fait de nombreuses victimes dans toute la commune. C'est de cette année que date la « pierre-repose » bloc taillé en forme de table et qui est toujours au bord de la R.D. 206 entre le Chef-lieu et le village des Mollards, à côté d'un lavoir, en face de la maison de Lucien Mollard. Elle servait à entreposer les cercueils, en grand nombre du fait de l'épidémie, en attendant leur prise en charge par le curé. Une croix et la date de 1871, gravées sur une face, rappellent ces tragiques moments.

Mais surtout Thoiry n'échappe pas à l'exode rural. Nombreux sont les départs vers les villes proches, Chambéry, Grenoble, ou plus lointaines comme Lyon, Marseille voire Paris. Le rattachement à la France, pays en pleine expansion industrielle et économique, accélère très certainement ce phénomène. Ainsi dès le début du XX^e siècle, la population communale passe sous le seuil des 1000 habitants.

La Première Guerre mondiale est aussi un choc terrible. De 1911 à 1921, la commune perd plus de 20 % de sa population... Les nombreux noms gravés sur le monument aux morts en témoignent. Certains hameaux, Le Sauget, La Pallud, Les Chavonnes et Bonvillard sont progressivement désertés alors que dans les villages les maisons aux volets fermés ou, pire, en ruines se multiplient.

Le « creux » démographique est atteint en 1975, mais la courbe repart à la hausse. La proximité de Chambéry, l'amélioration des routes, la recherche d'un cadre de vie agréable font que de nouvelles familles viennent ou reviennent s'installer dans la commune. Les maisons sont restaurées, quelques constructions neuves surgissent et l'école ouvre une deuxième classe.

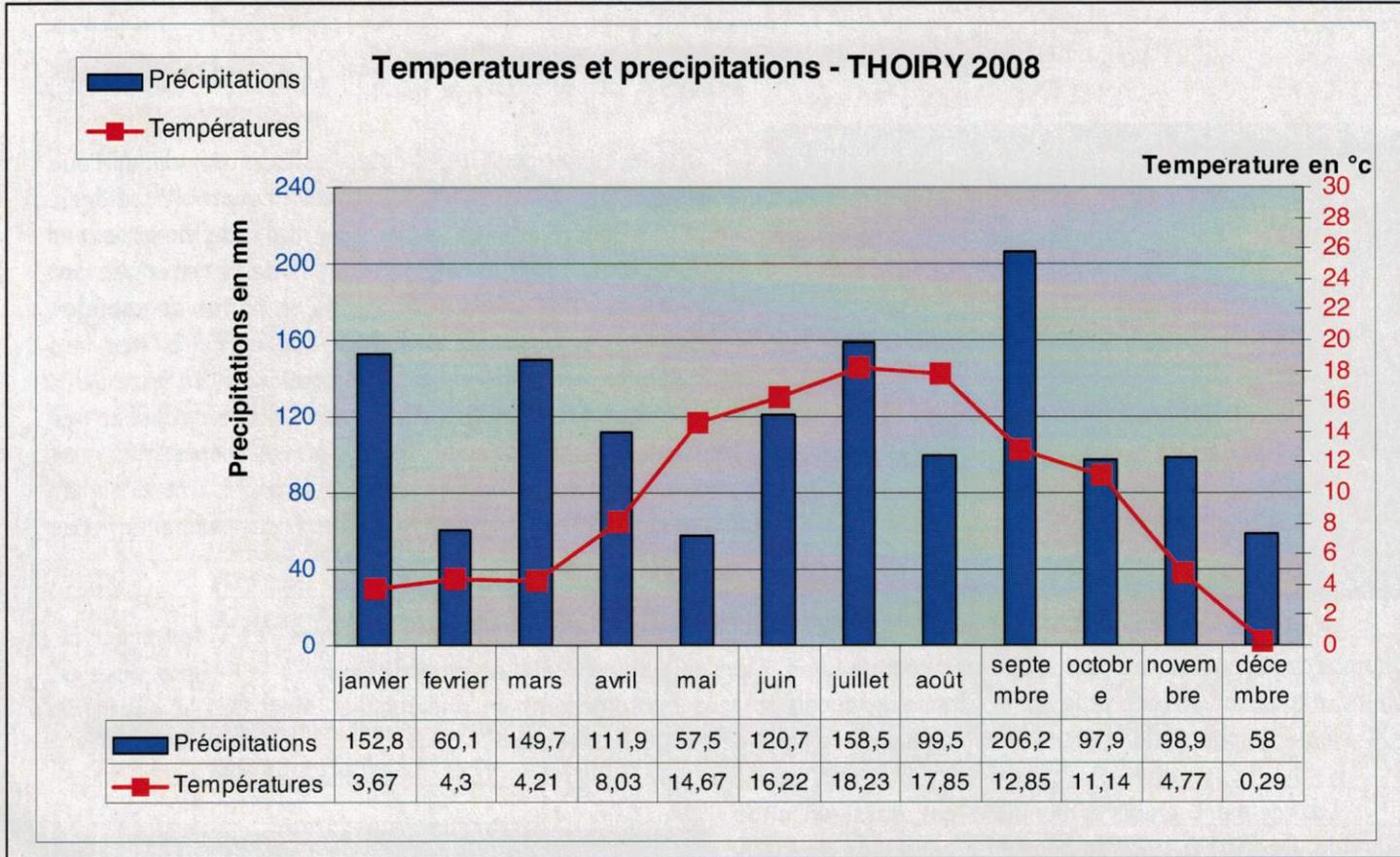


Actuellement des indicateurs révèlent la bonne santé démographique de la commune de Thoiry :

- Elle est celle de toute l'agglomération de Chambéry qui a le plus fort taux de familles nombreuses (trois enfants et plus).
- Plus de 40 enfants sont scolarisés à l'école, soit plus de 9 % de la population totale, ce qui constitue un très bon chiffre.

Le prochain recensement partiel va se dérouler au mois de janvier 2010. Ce sera à nouveau l'occasion d'une belle moisson de chiffres et de répondre avec le plus de précisions possibles à cette simple question : « Combien de Thoirzans ? »

Sources : une partie des données démographiques exposées ici sont extraites de l'ouvrage « histoire de Thoiry » rédigé par Mme Roulet, institutrice à Thoiry, dans les années 40.



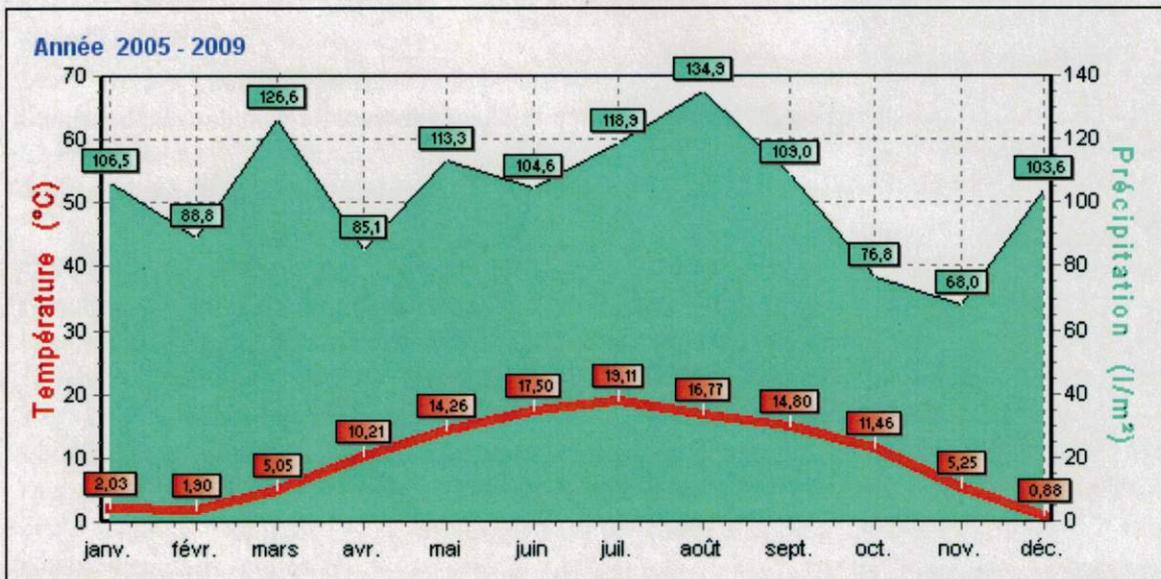
Nombre de jours avec pluie	2008	2007	2006	2005
TOTAL	152	157	137	112

TOTAL précipitations 2008 : 1372 mm
 TOTAL précipitations 2007 : 1569 mm
 TOTAL précipitations 2006 : 1174 mm
 TOTAL précipitations 2005: 1017 mm

Les faits marquant de l'année 2008

Nombre de jour	2008	2007	2006	2005
Journée glacée ($T_{max} < 0^{\circ}C$)	7	8	14	33
Journée de gelee ($T_{min} < 0^{\circ}C$)	65	54	75	98
Journée froide ($T_{max} < 10^{\circ}C$)	140	123	117	133
Journée d'ete ($T_{max} \geq 25^{\circ}C$)	29	26	52	61
Journée caniculaire ($T_{max} \geq 30^{\circ}C$)	0	0	10	26

Le climat moyen entre 2005 et 2009 est le suivant, il fait apparaître un double maximum de précipitation, au printemps et ...en été !!!
 Quant aux températures, le maximum est plutôt en juillet avec 19 °, et le minimum en décembre (0.88 °).



Y a pò s'longtè, te l'monde parlové l'patoé, diè n'tre campagnés. Bechir, y yétié pò tetafé l'méme d'on vlazhe à l'òtre, mais on se comprègnévé.

Par exèple, s'vò éttez y chef-lieu, y faut diré :

- Y fò froï, y a de noï chi l'PENOI, on vò pò pozé plantò le poi !

S'vò éttez à Tremér, y faut diré :

- Y fò fraï, y a de nāi chi l'PENAI, on vò pò pozé plantò le paï !

Yeurré, y a pò peul biè de thoérsans que l'porlont. Faut'ou y r'grettò ?
P't'étré pò.

Lamè, y a biè d'exprechons que sont biè moè savoueusés si on le traduit è francé.

Ne anchins, avoé lo granta simplicitò è lo bon sens aviévont plè de bons mots qui traduigévont exactamè la situachon di momè.

Veca'n'è quoque'zons.

- Le trava, l'é pochè, il attè tetadé qu'on l'fassé !

- Chô que fò le jheurs, le vè pò !!

- T'vé, cho pour Vi il é malade. Y vont l'emmenò à l'hospital, y vont l'avò, è y vò môri !!!!

- Ycun, y mdiéra pò cinquanta kilos de sò !

- D'é ashetò de croés z'ôtils à la fér d'la QU'ARA BARRA à MONTMELLIAN, y a na cambò êtré la clò et l'érou !!

- Si y contnié dinssé, de plozhe, vô le zhouénes, vô n'è r'varrez cô, mais ne, le vi, y é pò chir !

- Chô, il é pò mè le possons, on n'a pò fôttà de bettò l'doi, ni d'écôécher sa vésta pe l'forre bérré !

Yeùré, vò pomez v'z'etrennò à parlo patoé è l'zè à grand galop ç'la phroza dezeu :

Le barottons d'BARBY ...

Si le barottons * d'BARBY barbauttent la barautt'à bras d'le barottons de BARBERÒ, le barottons de BARBERÒ barbauttérons la barautt'à bras d'le barottons d'BARBY.



**Y rést'onco quoque barottons à çambéry. Yé c'le que rmassons le roés et pôssons n'a barôtt'à dué roés.*

C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à demandò à on v'zhin de fôrre la traducchon !

Etat civil du 1^{er} juillet 2008 au 31 août 2009Naissances

Thibaud au foyer de Patrick et Marie-Laure DACQUIN au Chef-lieu le 5 novembre 2008

Léa au foyer de Jacques et Florence ROBIN au Chef-lieu le 7 janvier 2009.

Juline au foyer de Gilles et Marie-Line LAPIERRE à Thorméroz le 8 janvier 2009.

Jasmine au foyer de Nabil et Christelle LAATRACHI aux Mollards le 22 mai 2009.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie dans notre village..

Mariages

Evelyne CRUZ et **Fabien GELIN** le 6 septembre 2008 (Les Mollards).

Anne-Lise PATNITSKAS et **fabien ROYO** le 27 juin 2009 (Thorméroz).

Nora BENABADJI et **Christian MAUREL** le 27 juin 2009 (Thorméroz)

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Fernande VOIRON le 17 décembre 2008

Gérard COCETTA le 9 janvier 2009

Roger CHABERT le 10 janvier 2009

Odette PACHOUD le 16 janvier 2009

Jean CASON le 4 juin 2009

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

MAIRIE

Tel : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15 thoiry73@wanadoo.fr

Permanences du secrétariat :

- Lundi de 9h à 11h 30 et de 18h à 20h.
- Mercredi de 9h à 11h 30
- Vendredi de 9h à 11h 30

Le Maire est présent en mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous.

LA POSTE

Dans les locaux de la mairie et suivant les mêmes horaires.

ECOLE

Tel : 04 79 28 46 05

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Garderie : 04 79 28 46 05 Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h 30 à 19h et mercredi de 10h à 12 h.

LOCATION GÎTES COMMUNAUX

Disponibilité et réservation auprès de Loisirs Accueil Savoie Réservations : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en mairie : 04 79 28 40 89

Site Internet : www.gite-de-france.com

LOCATION SALLE DES FETES

S'adresser à Olivier FRANCONY 04 79 28 43 66 ou à Thierry TOURNIER 04 79 28 43 90

DECHETTERIE DE SAINT ALBAN LEYSSE

Route de La Féclaz 04 79 71 36 09

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17h 30 (18h en été du 1^{er} avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1^{er} mai)

SERVICE DES EAUX

Chambéry métropole, relations abonnés et urgences 04 79 96 86 70

A.D.M.R

Secrétariat : Maison de l'environnement à St Jean d'Arvey : 04 79 28 91 90

Contacts pour Thoiry : Madeleine ROSSI : 04 79 28 40 85

SICSAL (Syndicat intercommunal du canton de Saint Alban Leysse)

- Service enfance 04 79 70 76 01
- Service jeunesse 04 79 70 83 48
- Relais parents/assistantes maternelles 04 79 33 54 65

